



COMPTE- RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE LANRIEC

Présidente : Mme Olga Pétrovitch

Elus : M. le Maire, M. Lahuec, M. Allot, M. Nydell

Secrétariat : L. Jactel

I - Questions diverses

Monsieur le Maire introduit la réunion en rappelant les valeurs auxquelles la municipalité est attachée : échanges, proximité, partage.

Le quartier de Lanriec est important et il faut souligner le travail effectué par le comité des fêtes.

Une personne déplore que les travaux effectués par la ville ne se fassent qu'au Nord La CD 122 est toujours en attente. Une personne de l'assemblée souhaite que soit fait un bilan des deux années de fonctionnement du Conseil de Quartier parce que il semble que rien n'est fait. Exemple : vitesse des camions circulant rue de Kérose ou la réfection du mur du cimetière.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil de Quartier doit faire le lien entre les élus et les habitants et doit être engagé dans un travail de réflexion et de concertation.

Monsieur le Maire annonce que cela a manqué et qu'il va mettre en place une charte de fonctionnement entre les Conseils de Quartiers, les élus et les services.

Une personne interpelle les élus sur les abris-bus qui sont enlevés et non remplacés. Il en faudrait deux devant les HLM et rue de Kérose.

Une personne intervient pour dire que les élus ne sont pas assez présents et que rien n'est fait.

Monsieur le Maire répond qu'il y a des avancées (84 000 € de dépenses de travaux). En ce qui concerne la rue de Kérose et la rue de Lanriec, notamment au niveau de la vitesse, la mise en place du Plan Global de Déplacement devrait permettre de hiérarchiser les axes et identifier les zones intra-quartiers et inter-quartiers. La politique globale étant de partager les voies.

Pour ce qui est du tronçon entre Penhars et Intermarché, le réseau d'eau doit être refait avant toute chose.

Le Maire cite en exemple la rue de Trégunc où la réfection des réseaux d'assainissement et l'enfouissement des réseaux aériens doivent être effectués avant les travaux de surface.

Une personne dit que l'on peut mettre deux ralentisseurs de chaque côté du pont. Monsieur le Maire rappelle que la multiplication des ralentisseurs n'est pas une solution, et il informe que 14 000 € ont été engagés en 2009 et 55 000 € en 2010 pour les travaux du groupe scolaire.

Monsieur le Maire informe que la maison abandonnée rue de Lanriec près de l'école sera démolie pour faire place à un jardin avec des jeux pour enfants et peut être un terrain de pétanque.

Monsieur Nydell informe l'assemblée des retards pris dans le dossier du terrain multisports.

Le terrain à bosses est redemandé, le skate-park étant fermé le dimanche.

Le dossier CD122 avance avec une enquête publique qui va commencer. Le carrefour autour du pont est reconnu dangereux par la DDE, cependant, les budgets du département sont en baisse. Il en est de même pour le projet de réhabilitation de la portion Route de Kerviniou, jusqu'à Minaouët, qui devrait être refaite, mais qui est différée.

Pour ce qui est de la route de Trégunc, les plans seront proposés au Conseil de Quartier et l'éclairage refait.

II - Presbytère

Les travaux du presbytère vont commencer, 220 000€ sont budgétisés dont 70 000 € pour l'aménagement intérieur.

La Présidente signale que le conseil de quartier a été écarté de ce projet et demande pourquoi la mairie annexe n'est pas prévue dans ce bâtiment. De plus, elle déplore que le temps de travail de la secrétaire n'ait pas fait l'objet d'une concertation avec le Conseil de Quartier.

L'assemblée s'inquiète d'une fermeture possible dans l'avenir de la mairie annexe, ce à quoi le Maire répond que cela n'est pas à l'ordre du jour.

Monsieur Le Coz demande si la prise en compte de l'accès aux personnes handicapées a été pensé pour la mairie annexe.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative en précisant que les collectivités ont jusqu'en 2015 pour le faire.

III - Demandes diverses

- Demande est faite de mettre la rue du chant des Oiseaux en sens unique.
- Il y a une carence de passage-piétons à Lanriec.
- Il est demandé le nettoyage et la réfection du lavoir Kerbraize
- Demande de miroir à la sortie de Lanriec devant la boulangerie pour ceux qui viennent du Cabellou.
- Demande de faire 200 mètres de trottoirs entre Kérose et le bourg de Lanriec et présentation des plans du lotissement.
- Demande d'aménagement du côté droit du cimetière et réfection du trou d'eau (plus d'écoulement) près du robinet. Il y a un problème avec la hauteur des arbres, et un manque d'éclairage près du container à verre.

La réunion se termine sans élections d'un nouveau président.